



**PROCES VERBAL DE REUNION
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
INSTITUT DES PARONS
Structures adultes**

Le Conseil de la Vie Sociale de l'Institut des Parons s'est réuni le :

Vendredi 6 mars 2015 à 14h30

Sous la Présidence d'Evelyne Fabre,
En présence de Thierry Pouplier, Directeur des Etablissements
Et des membres élus.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès verbal de la réunion du 11/07/2014,
- 2) Point ESAT,
- 3) Point sur le foyer Peyre Plantade ,
- 4) Point sur le foyer Léon Martin : organisation et fonctionnement (repas, lingerie, respect de l'individu ...)
- 5) Questions diverses.



FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

CODIFICATION : IMPR 0601-01

VERSION : 2

DATE D'APPLICATION : 12/04/2012

Page 1 sur 1

6/3/2015

Date : 6/03/2015 Heure : 14h30

Objet de la réunion :

IME

Secteur Adultes

| NOM Prénom | Collège | SIGNATURE |
|---------------------------|---------------------------------------|-----------|
| FABRE Evelyne | Président du CVS | |
| COURBIN-MARCHAND Sandrine | Secrétaire du CVS | |
| FRASCOGNA Lucien | Association « Institut des Parons » | |
| POUPLIER Thierry | Directeur des Etablissements | |
| RENAUD Audrey | Chef de service ESAT / Peyre-Plantade | |
| CODOL Benoit | Chef de service Foyer Léon Martin | |
| Mme DUBOIS | Familles ESAT | Excuse |
| SAURET Elisabeth | Usagers ESAT – Suppléante | |
| SAEZ Muriel | Salariés ESAT | M.S. |
| ALAMINOS Jennifer | Usagers ESAT | |
| BARBIERI Marc | Résidents Peyre-Plantade – Suppléant | |
| DUFOUR Jean-Luc | Salariés Peyre-Plantade | |
| PAILLER Laurent | Familles Foyer L. Martin | EXCUSE |
| GRECO Grégory | Résidents Foyer L. Martin | |
| BELHACENE Laouari | Résidents Foyer L. Martin- Suppléant | |
| BRENOT Danièle | Salariés Foyer L. Martin | |

1) Approbation du procès verbal de la réunion du 11/07/2014

Approuvé à l'unanimité.

2) Point ESAT

Audrey Renaud, chef de service.

☞ « Passeport Compétences »

L'équipe a suivi une formation sur le « Passeport Compétences » qui a été mis en œuvre début janvier.

« Le Passeport Compétences est un logiciel de gestion des compétences des personnes en situation de handicap.

Il est un outil de présentation et de valorisation du travailleur au niveau de ses capacités à mettre en œuvre des connaissances, des comportements, des savoir-faire et des aptitudes dans l'exercice d'un métier ou d'une situation donnée. » C'est avant tout un support de communication, un outil qui permet l'accessibilité aux données par l'ensemble des travailleurs/ moniteurs.

Sa mise en œuvre consiste en des entretiens d'environ 1h30 entre travailleurs et moniteurs - suivant le rythme de progression de chaque projet personnalisé- pour faire le point sur les souhaits des travailleurs, pour engager une discussion par rapport aux écarts constatés et définir ce qu'il reste à travailler pour atteindre le projet professionnel souhaité, chaque travailleur s'étant préalablement « auto évalué » en répondant à des questions.

La mise en route a été quelque peu difficile ; il a d'abord fallu apprendre à maîtriser le logiciel (certes peu complexe) et faire face à certains « bugs ». L'équipe est en lien direct avec le concepteur du logiciel qui est très souvent disponible pour la rencontrer et résoudre les problèmes. Il s'avère d'un soutien et d'un accompagnement de qualité !

L'équipe « cadre » a également dû mettre en place un travail pour accompagner les équipes dans la réalisation de ces entretiens (certains moniteurs sont déjà bien autonomes) et organiser les absences des éducateurs, gérer leur remplacement pendant les entretiens (à raison de 2 par ½ journée).

Cet outil a permis de mettre en valeur la parole des travailleurs et a apporté de belles surprises quant à leur implication, leur vision assez juste de leur propre projet professionnel, de leurs compétences et de leurs attentes. Cela a été l'occasion d'échanges très riches. Ainsi, pour la majorité des travailleurs interrogés, l'évaluation des moniteurs rejoignait souvent celle des travailleurs, ceci mettant en évidence la bonne gestion de l'équipe.

Témoignage de Jennifer Alaminos : « au début un peu de stress, ensuite c'était très bien de pouvoir discuter de son projet professionnel et d'être écouté ».

☞ L'évaluation externe s'est bien déroulée ; le compte-rendu est très satisfaisant.

☞ Journée départementale « Portes ouvertes ESAT » du 19 novembre 2014 à l'initiative de la MDPH et du Mouvement Parcours Handicap 13 lors de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées. A cette occasion,

30 ESAT ont ouvert leurs portes afin de permettre aux personnes intéressées de visiter les établissements et les ateliers de production. L'ESAT des Parons a été l'établissement le plus visité avec 94 personnes, de tous horizons, accueillies (lycées, médecins, MDPH, assistantes sociales, parents, familles, quelques partenaires commerciaux).

Pour préparer cette journée, toute l'équipe de l'ESAT s'est mobilisée pour mettre en valeur les activités de l'établissement : panneaux pédagogiques, ateliers interactifs.

Audrey Renaud sera reçue à Marseille, avec d'autres, pour un retour sur cette journée. Pour l'ESAT des Parons, cette journée a permis de renforcer des liens, et comme pour la majorité des autres ESAT, c'est une initiative très intéressante, à renouveler.

Accompagnée de Muriel Saez et de 4 travailleurs (de chaque section), Audrey Renaud a également participé à un « comité d'idées », avec la MDPH et Parcours Handicap 13 : un moyen de représenter l'ESAT des Parons et d'être à l'origine de nouvelles avancées.

☞ Projet d'établissement, en cours d'actualisation, à partir de l'ancien, avec de nouvelles activités et une projection, un plan d'action sur 5 ans.

A noter : demande faite auprès de la préfecture pour habilitier l'ESAT à percevoir la taxe d'apprentissage qui permettrait d'acquérir ou de renouveler des équipements : de gros investissements à prévoir d'où en parler autour de soi pour le versement de cette taxe à l'ESAT des Parons.

☞ Jennifer Alaminos et Elisabeth Sauret remercient Thierry Pouplier, Audrey Renaud et les éducateurs pour l'organisation de la soirée de Noël dans un restaurant, animée par un groupe de musique « pop rock » : « à refaire ! ».

3) Point sur le foyer « Peyre Plantade »

Audrey Renaud, chef de service

☞ Pas de grand changement depuis le dernier CVS quant aux activités et transferts proposés si ce n'est la possibilité d'utiliser un terrain de foot à Eguilles : contact pris lors de la journée portes ouvertes du 19 novembre.

☞ Thierry Pouplier rappelle que le nouveau foyer est en cours de construction. Sauf incident, il devrait être « livré » au cours du premier trimestre 2016 pour une ouverture le plus tôt possible.

Des photos du chantier et de l'avancée des travaux ont été prises et transmises aux éducateurs pour qu'ils puissent anticiper le changement et travailler la transition avec les résidents, pour certains, à « Peyre Plantade » depuis longtemps.

☞ Il précise également que l'actualisation du projet d'établissement est à terminer pour le présenter au CA en septembre puis au CVS pour avis : travail difficile puisque le nouvel établissement n'est pas encore « sorti de terre ».

Il faudra sans doute prévoir des ajustements, par exemple, il y aura moins de transports faits par les véhicules du foyer car les résidents auront accès au bus. Ce point concernant l'autonomisation - se déplacer seul pour aller en ville- devra sérieusement être pris en compte du fait d'un problème, déjà évoqué : la vitesse non respectée sur la route d'Eguilles que fréquentent et traversent certains usagers des Parons et qu'il est impossible de limiter en-deçà de 70 km/h (c'est une route départementale). Des demandes de « pose de ralentisseurs » ont néanmoins été faites, à renouveler car pas de réponse à ce jour.

Une réflexion sera également menée pour savoir quel nom donner à ce nouveau foyer, « Peyre Plantade » étant pleinement associé à la commune de Ventabren. Les résidents souhaitent participer à cette réflexion car ils ont des idées mais c'est le Conseil général qui autorise ou pas le changement de nom. Les équipes peuvent travailler sur ce thème avec les résidents sans garantie que leurs propositions soient acceptées.

Audrey Renaud pose la question : comment accompagner des personnes dans un cadre nouveau avec d'autres possibles ? Un comité de pilotage sera créé pour une réflexion à mener également sur le thème de l'accompagnement vers l'autonomie pour des « logements autonomes » (mise en place d'un SAVS). Elle précise également que le nouveau foyer pourra accueillir 22 résidents (au lieu de 18 actuellement) et qu'il reste 2 places disponibles à ce jour.

4) Point foyer « Léon Martin » : cf point 5 (questions et remarques diverses)

Benoit Codol, chef de service, absent pour cause de congés.

Thierry Pouplier nous communique – via un mail de Benoit Codol - les réflexions menées par les équipes sur le contenu des activités et l'organisation générale du foyer.

5) Questions diverses

La parole est donnée- aux usagers représentant les différents établissements, aux familles représentant les usagers et aux représentants du personnel -pour exprimer leurs besoins et des remarques, qui sont répertoriés dans les tableaux ci-dessous :

| QUESTIONS / REMARQUES | REPOSES |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">ESAT</p> <p style="text-align: center;"><u>Représentant des salariés : Muriel Saez</u></p> <p><u>Au sujet du Passeport Compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Quelques inquiétudes : les travailleurs n'ont pas la même autonomie pour comprendre la démarche ; il faut donc un travail supplémentaire pour expliquer aux moins autonomes, leur apprendre à se servir de l'ordinateur. Tous les usagers ont un accès à leur dossier via internet.- Certains travailleurs ont vécu les entretiens avec du stress. La question de l'évaluation a pu faire peur, d'être jugé, d'être « noté ». Ce sentiment disparaît assez vite une fois l'entretien lancé.- Mais aussi des points positifs : démarche qui permet de faire le point, de provoquer de vrais échanges en prenant le temps d'écouter la parole des travailleurs. C'est un temps dédié à ça.- Certaines questions restent néanmoins difficiles (la gestion du budget), d'autres plus personnelles (sur l'hygiène) et peuvent être « évacuées » par les travailleurs ne souhaitant pas y répondre : le « je ne sais pas » est pris en compte.- Les travailleurs se connaissent assez bien, sont « capables » et souvent les réponses qu'ils donnent correspondent à celles des éducateurs. | <p style="text-align: center;">ESAT</p> <p>A. Renaud précise que toutes les activités proposées sont en lien avec des métiers qui existent, chaque activité est décomposée en tâches et permet donc d'évaluer le travailleur pour définir au mieux son projet professionnel.</p> <p>Ce passeport est un outil pour se présenter à l'extérieur, dans les entreprises, faire des stages, pour préparer une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou un diplôme. C'est donc une démarche très valorisante pour les travailleurs.</p> <p>De belles surprises également, par rapport à certains travailleurs dont les éducateurs pensaient que ce serait compliqué : les échanges se sont avérés très riches. Des personnes s'exprimant habituellement peu ont pu « dire » et présenter leur projet.</p> <p>Cette démarche permet aussi d'ajuster le travail des éducateurs par rapport à certains axes.</p> <p>Par rapport au logiciel, l'ESAT des Parons est le premier à l'expérimenter, d'où une certaine souplesse. C'est un outil qui évolue en même temps qu'on le manipule et toutes les remarques sont remontées au concepteur qui réagit en conséquence.</p> |

Un fois les deux grilles d'évaluation croisées, on peut déterminer le travail qui reste à faire, les ajustements pour arriver au projet professionnel défini.

Représentants des travailleurs :
Jennifer Alaminos et Elisabeth Sauret

Atelier poterie : Elisabeth

- Pour l'extérieur, ajouter 1 ou 2 bancs car les travailleurs sont + nombreux
- Dans le vestiaire des filles, il manque un placard et des casiers métalliques : problème avec la terre sur les chaussures et la poussière, problème aussi du respect des affaires de chacun.
- Depuis les travaux (fixation de la hotte), il reste un trou à reboucher

Salle Fangeau : Elisabeth/Jennifer

- Les chaises sont abîmées, à remplacer et sur les tables, les baguettes se décollent.
- Les WC : la lunette des toilettes a été enlevée, à remettre.
- Porte à côté du bureau à réparer
- Changer la télé pour ceux qui sont malades. Elle n'a pas de décodeur TNT.

Espaces verts : Jennifer

- Les algécocos sont trop petits
- Il manque des portemanteaux dans les algécocos
- Porte des vestiaires des algécocos à arranger

- Un lieu tranquille pour l'hiver car les travailleurs sont trop nombreux dans la salle.

- Que doit faire un travailleur qui assiste à un malaise ou un accident d'un autre travailleur ou d'un éducateur ?
Jennifer évoque un moment de panique face à un éducateur blessé.

- Pour le vestiaire des filles : des portemanteaux (grosses vestes de travail) et des portechaussures.

- il faudrait des temps de soutien pour réviser les machines et faire l'apprentissage des machines quand il fait mauvais temps et que les travailleurs ne peuvent pas sortir.

Pas de questions des représentants des familles.

FOYER LEON MARTIN

Représentant des familles : Laurent Pailier excusé

Questions et remarques adressées par mail à Evelyne Fabre.

- Qualité des repas et menus :

} ☞ T.Pouplier se déplacera pour vérifier l'état.

☞ La lunette a été enlevée pour des raisons d'hygiène et il en est de même dans tous les toilettes.

☞ fait

☞ Acheter un décodeur TNT

☞ Les vestiaires appartiennent aux travailleurs et c'est à eux d'être précautionneux avec les portes.

☞ Le budget formation a déjà été déposé.

Choix à faire d'un organisme adapté aux premiers secours.

Autre formation prévue : journée sur l'utilisation de l'ordinateur pour que chaque travailleur accède à son « Passeport Compétences »

☞ A. Renaud : quand il pleut, les travailleurs peuvent quand même aller sur les chantiers ½ journée, c'est dans leur contrat. L'activité est réduite mais il n'y a pas de perte de journée de travail, et il faut répondre à la demande des entreprises. L'entretien des machines fait partie de l'activité au quotidien.

FOYER LEON MARTIN

Selon deux parents, les repas ne seraient pas « au goût » de certains résidents, voire même de certains éducateurs et les assiettes repartent à moitié pleines (ou vides !), d'où un gros gaspillage.
Les repas sont-ils préparés entièrement sur place ?
Pourquoi les repas de « régime » ne sont-ils pas toujours respectés ?

- les vêtements :

Toutes les semaines, des parents constatent des échanges de vêtements pourtant marqués.
Un contrôle chaque trimestre, dans chaque unité, permettrait de mieux gérer ce problème.

- La violence entre résidents :

Travailler avec les résidents sur la notion de « respect de l'individu »

Pour Lahouari, un peu de violence ressentie sinon « tout va bien ! »

☞ Benoit Codol mange tous les midis avec les résidents et nous assure de la qualité des repas servis au Foyer Léon Martin. Une commission se réunit régulièrement pour élaborer les menus et les repas sont préparés sur place pour l'ensemble des établissements des Parons. Les parents qui émettent des réserves quant à la qualité de ces repas et au « non-respect de certains régimes » doivent se rapprocher du chef de service.

☞ Dès lors que chaque vêtement est marqué, il n'y a pas de raison qu'il ne retrouve pas son propriétaire. Il faut, d'une part que les parents fassent l'effort de marquer tous les vêtements et, d'autre part, qu'ils soient solidaires et ramènent les vêtements qui ne sont pas à leur proche. Il existe aussi des échanges volontaires et des emprunts consentis.
Un travail est également fait auprès des résidents pour les aider à prendre soin de leurs affaires et à les ranger.

☞ La violence, qu'elle soit physique ou verbale, n'est pas permise. On constate qu'au Foyer Léon Martin elle a largement diminué (confère le nombre de rapports d'incidents en nette diminution). Quant au travail sur le « respect de l'individu entre résident », les résidents ayant des actes violents envers les autres sont systématiquement reçus par le chef de service + l'éducateur référent pour recadrage et une sanction éducative (exemple, participation à des tâches ménagères collectives). Ils sont ensuite reçus par la psychologue pour un entretien individuel.

Il faut également s'occuper de la victime.

La psychologue a mis en place des groupes d'expression des résidents et notamment, depuis Février, un groupe de parole autour de la gestion des émotions/frustrations qui doit aider à la diminution de ces violences. De plus, quelques salariés vont suivre en mars une formation sur la gestion de la violence.

Il ne faut pas oublier que 58 résidents vivent en collectivité et doivent suivre les mêmes règles. Il faut également gérer la mixité et les relations affectives.

On constate par ailleurs beaucoup de solidarité entre les résidents.

Un gros travail est donc réalisé par l'équipe pluridisciplinaire sur la question de la violence et du respect entre résident. Ce travail est en train de porter ses fruits. Par ailleurs, pour éviter au maximum la violence, il faut que l'encadrement éducatif soit suffisant : il ne peut l'être que si les parents/proches des résidents respectent les 35 jours maximum d'absence de leur proche, sinon le chef de service est obligé de ne pas remplacer tous les éducateurs absents afin de réduire les coûts.

Si le résident doit être absent, dans la limite des 35 jours, les parents doivent prévenir le chef de service au plus tôt.

Il est également demandé aux parents/proches de ne pas s'inviter au foyer de vie sans demande préalable :

- La « maitresse de maison » partie en novembre ne manque-t-elle pas pour coordonner le ménage, le rangement ?

- point très positif

La mise en place du référent par unité a été très appréciée par les parents et les éducateurs.

Représentant des résidents : Lahouari Belhacene

- installer une parabole ou le câble au foyer
- regarder la télé dans le salon

- un lecteur CD dans chaque unité

- mobilier de la terrasse (chaises longues) : commande passée ?

Représentant des salariés : Danièle Brenot

Depuis le dernier CVS, la fontaine à eau a été installée, un nouveau lave-vaisselle.

Organisation de la fête du foyer en septembre (cette année, elle sera en mai).

Arrivée de Jeanne au foyer de vie.

- Il faudrait plusieurs macarons « handicapé » pour les véhicules, actuellement 1 seul pour tout le Foyer.

- Un marchepied (en aluminium léger) en attendant

au résident lui-même (avoir son accord) et au chef de service. Le foyer est un lieu de vie collective.

☞ Une nouvelle « maitresse de maison » a été embauchée le 2 février. Elle s'occupe davantage des personnes plus âgées dont la situation doit faire l'objet d'une réflexion, notamment sur leur accompagnement et leur autonomie en journée : elles participent à des activités mais à un rythme bien différent. Elles nécessitent une présence permanente à leurs côtés.

Afin de rendre la vie au sein du foyer plus facile, il est nécessaire que chacun trouve ses repères pour bien identifier les espaces (jour/nuit) et donc simplifier l'encadrement pour une organisation pérenne.

☞ Les parents sont mieux informés et cela créé du lien. Les parents sont plus proches de ce que vit leur enfant au Foyer Léon Martin.

☞ Tous les résidents ont tous une télé dans leur chambre et chaque unité dispose également d'une télé : les activités des résidents ne se résument pas à regarder la télé !

T.Pouplier n'est pas favorable à l'installation d'une prise dans le salon. Cette télé sert principalement à regarder des reportages et pas des programmes télé divers et variés. Il est difficile de gérer les programmes pour que 15 personnes se mettent d'accord. Ceci est possible dans chaque unité.

☞ Voir avec B.Codol : bon de commande à faire. Mais attention à ne pas envahir l'espace sonore des autres unités.

☞ Le mobilier précédemment commandé (été 2012) est d'une qualité qui laisse à désirer ... Mobilier à renouveler mais avec du matériel professionnel.

☞ réflexion à mener autour du logo des Parons pour que les véhicules du foyer soient facilement identifiables.

☞ Les véhicules du foyer sont abîmés, souvent des accrochages. Les véhicules doivent être impeccables, bien vérifier leur état avant de sortir car un véhicule abîmé sera envoyé en réparation et donc bloqué pour d'éventuelles sorties.

le véhicule adapté

- Il manque des casiers dans le vestiaire des éducateurs et notamment pour ranger le contenu des activités.

Sur chaque unité, il y a des placards mais pas chez les Marmottes

FOYER PEYRE PLANTADE

Représentants des résidents : Marc Barbieri, excusé, en stage

Muriel Saez transmet les questions

- envie de sorties conséquentes qui demandent plus de moyens humains (ex : sortie match OM à Marseille, des concerts ...). Est-ce envisageable ?

- avoir un médecin de garde qui puisse se déplacer au foyer. Les médecins du 15 ou SOS ne se déplacent pas forcément.

Nouveau foyer :

- Le nom a-t-il été choisi ?

- Christian demande si on pourra toujours l'accompagner à Calas pour le judo ?

- y aura-t-il internet dans les chambres ?

Repas :

- Les menus sont souvent différents de ceux prévus initialement.

- Egalement, un déséquilibre au niveau des quantités.

- Fred : où en est le projet d'avoir un studio dans les Parons pour une transition avant une vie en appartement autonome ? est-ce toujours d'actualité ?

- Sorties les dimanches semaine impaire : créneau trop court

- difficulté de gérer les nuitées et jours d'absence en cas de maladie (obligation de revenir au foyer)

☞ Voir avec l'Association Institut des Parons et le Conseil général pour un véhicule adapté pour fauteuil roulant.

☞ Il n'y a pas un casier par éducateur, les vestiaires ne sont pas nominatifs. Il faut s'organiser entre éducateur et faire une rotation.

☞ à réfléchir, dans le cadre d'un (ré)aménagement global du foyer. Réunion avec B.Codol pour que tous les éducateurs aient les mêmes informations.

FOYER PEYRE PLANTADE

☞ En général, ils se déplacent mais plus souvent quand le cadre d'astreinte intervient ...

☞ Cela dépendra des éducateurs. L'utilisation d'internet dans les chambres demande une autonomie et un usage correct. Rien n'est encore décidé mais l'idée reste à creuser.

La séance est levée à 16 h 30

Secrétaire du CVS
Sandrine Courbin-Marchand

Présidente du CVS
Evelyne Fabre